



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

COMMUNIQUÉ NO.4

La Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) continue de suivre l'évolution de la situation politique au Sénégal.

La Commission se félicite de la promulgation de la loi d'amnistie et reste déterminée à soutenir le peuple sénégalais dans ses efforts de réconciliation nationale et de consolidation démocratique.

A cet égard, et conformément à l'article 12 et d'autres dispositions pertinentes du Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance (2001), et des autres instruments régionaux et internationaux pertinents, la Commission de la CEDEAO déploiera dans le cadre de la tenue de l'élection présidentielle du 24 mars 2024 au Sénégal, une forte délégation de 130 observateurs sous la direction de Son Excellence le professeur Ibrahim Agboola **GAMBARI**, ancien sous-secrétaire général des nations unies et ancien ministre des affaires étrangères du Nigéria.

Par conséquent, la Commission lance un appel à toutes les parties prenantes du processus électoral à faire du Sénégal le vrai gagnant de l'élection en prônant et en donnant la priorité à la tolérance, à la paix et à la réconciliation à travers des propos et des actes pacifiques.

Abuja, le 16 mars 2024.